



DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Président : Monsieur Claude CALLEJON

Club officiel de race affilié à la Société Centrale Canine

Site internet : <http://www.dobermann-club-france.asso.fr/>

Adresse mail : site@dobermann-club-france.asso.fr

Procès-verbal du Comité directeur du 06/10/2021

Réunion effectuée en visioconférence.

Participants : Claude Calléjon, Richard Bredin, Eliane Jegou, Sandy Machado, Virginie Piquerel, Nicolas Herbin, Stéphanie Avenard, Sébastien Hamel, Didier Tachain, Valérie Bějottes.

Démissionnaire : Serge Debski

Absents excusés : Laurie Lecoustre

Ordre du Jour :

- Approbation du PV modifié de la dernière réunion en date
- Nationale d'élevage 2022
- Projet Bitten : courrier de M. Franz Bějottes
- Délégués
- ZTP
- Grille de cotation
- Tests de caractère
- Courriers
- Divers

Début de la réunion 20 h

- **Approbation du dernier PV** adoptée à l'unanimité des participants
- **Transparence des informations à transmettre au Comité :**

Sandy prend la parole et estime que certaines informations ne sont pas transmises à tous ; que certaines questions posées au comité restent sans réponse et que face à cela, on ne connaît pas toujours ce que désire Claude en tant que Président. Claude lui répond qu'en effet, il s'adresse d'abord avec les personnes concernées par la question posée et/ou en lien direct avec une commission particulière. En outre, il ajoute qu'à chaque fois

qu'une information lui est transmise par la SCC, il nous en fait part et il ne voit pas ce qu'il peut donner de plus.

Laurie demande s'il serait possible d'avoir un compte-rendu des décisions prises pour avoir une vue d'ensemble et qu'on soit au courant en tant que membre du comité. Claude demande qu'il y ait réciprocité lorsque ce sont ces mêmes membres qui mènent une action comme la lettre faite au député par Laurie contre les oreilles coupées dont il n'a pas eu connaissance. Un travail en collaboration avec lui est nécessaire. Sandy précise qu'en effet, il faut ouvrir la communication dans les deux sens.

Pour résoudre ce problème, proposition est faite de rédiger un compte-rendu après le travail des différents commissions. Ces informations seront diffusées par mail à tout le monde pour une vision globale.

- **Modifications et améliorations du site du DCF**

Stéphanie annonce une refonte totale du site bientôt terminée. Pour être moins démodé, le fond sera blanc pour plus de sobriété. Virginie demande à ce que nous soit envoyé un exemplaire.

Sandy demande que soient mises les vidéos de tests de caractère pour une plus grande clarté pour les adhérents désirant préparer ces tests ; des explications sur la cardiologie et Willbrand avec des termes accessibles à tous.

Il est précisé que la liste des éleveurs sera divisée en 5 régions.

Il y aura des liens directs pour rejoindre le site de la SCC.

Claude pose la question de savoir si l'hébergeur a été contacté pour cesser son contrat avec nous. Stéphanie répond que rien n'a été fait pour l'instant mais qu'elle a vu avec Eliane pour les factures erronées.

Virginie Piquerel nous informe du contenu de la News Letter devant paraître en janvier en supplément de la revue annuelle : articles santé assurés par Sandy, tableau actualisé des résultats des hanches, Boxdobrott, résultats d'exposition préparés par Nicolas ...

Est soulevé le problème de 2020 année blanche pour les expositions, tests et épreuves de travail. Un mailing sera envoyé par publipostage pour expliquer

aux adhérents ces désagréments indépendants de la volonté du Club. Est précisé également qu'il va falloir trouver un autre imprimeur.

Courrier :

Courrier nous a été adressé par Mr Didier Basset, juge, pour une extension de jugement aux Dobermanns. Après demande de lecture de sa lettre de motivation, Claude estime que l'on a suffisamment de juges pour le moment. Sa candidature est mise de côté pour l'instant et nous allons l'inviter à notre Nationale pour confirmer sa motivation. Claude demande à Valérie, secrétaire, de lui faire un courrier dans ce sens.

Divers :

- Laurie estime qu'il va falloir relancer le sujet sur les **oreilles coupées** et notamment sur les chiens importés aux **DOM TOM** qui, sur dérogation, se voyaient attribué automatiquement un n° de LOF au vu du manque de possibilité de confirmation. Virginie rappelle que cette dérogation n'est plus valide aujourd'hui. Didier a d'ailleurs retrouvé la circulaire SCC du 8 mars 2019 interdisant la confirmation des chiens oreilles taillées après le 1er juin 2019. Un message a d'ailleurs été envoyé dans ce sens à tous les juges SCC. Sébastien explique qu'en cas de confirmation non conforme avec cette circulaire, il faut simplement dire que la loi n'a pas été appliquée et que ce n'est donc pas la faute du club. Didier précise qu'il va falloir être vigilant à tous égards avec les possibilités de confirmations à domicile rendues de nouveau possibles avec la crise sanitaire. Laurie propose de rappeler certaines règles concernant ce sujet sur le site, la SCC ne les respectant pas toujours lors des expositions (chiens visiteurs avec OC par exemple).
- En cas de litige avec un adhérent qui reporterait la faute sur le DCF, Nicolas précise que l'on doit toujours s'assurer des éléments de réponse avant de répondre à chaud. Sandy rajoute « une réponse à l'unisson ». Valérie avait proposé face aux contestations et accusations répétées sur les réseaux sociaux notamment de créer une commission litiges. Sébastien propose, quant à lui, un poste de « porte-parole » du comité comme il en existe un au Gouvernement. Claude trouve l'idée intéressante et pense qu'il serait judicieux d'inclure d'autres personnes à

cette commission que celle du comité (délégués par exemple). Stéphanie précise qu'on pourrait le faire également pour les commissions d'élevage (inviter des éleveurs non membres du comité). Il est suggéré également de mettre plus d'informations sur le site.

- Concernant les pages FB, Stéphanie propose qu'il n'y ait plus qu'une page (groupe) et non une page par délégation car cela a peu d'utilité et les informations sont alors redondantes. Tout le monde est d'accord avec cette proposition.
- Laurie soulève l'idée d'informer les adhérents sur le problème de la ligne de Morgan lors de l'examen des hanches par radiographie et les risques d'arthrose. Claude est d'accord pour une information sur le site.
- Laurie évoque les problèmes d'organisation d'une Régionale d'élevage avec la crise sanitaire. Stéphanie propose de s'intégrer à une exposition normale. Claude pense que les exposants dobermanns ne seront pas au rendez-vous.
- Nationale d'élevage : Après cette année blanche, les anciens organisateurs basés en Ile-de-France souhaitent laisser la main. Claude précise que Serge Debski veut bien la reprendre. La date est fixée au 24 mai 2021 (Pentecôte) et sera envoyée à la SCC. Les juges ne sont pas encore définis. Pas de spéciale pour l'instant.
- Sébastien demande l'organisation d'une ZTP pour 2021 suite à l'annulation de celle de 2020. Claude estime qu'elle serait à prévoir au premier semestre dans le Sud et au deuxième dans le Nord. Juges à définir. Sébastien suggère de la coupler avec la NE et avec des juges à la fois de beauté et de travail pour moins de frais. Claude pense que cela fera trop de travail côté organisation et suggère plutôt un TC et une ZTP le même jour. Sébastien pense que si les informations sont données bien à l'avance, les adhérents pourront s'organiser.
- Virginie pose la question : que faire avec des demandes de dobs bleus, noirs, blancs ?? Sébastien et Claude s'accordent pour dire qu'on ne répond pas à quelque chose d'illégal.
- Stéphanie fait remarquer une pénurie de chiots en ce moment par rapport à une demande plus importante en ce moment. Didier renvoie les demandeurs à la liste des éleveurs membres mis constate également qu'ils ne produisent plus ou pas assez.

La séance est levée à 20 h 22

Valérie Bějottes

Sécrétaire